

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
GREFFIÈRE ADJOINTE QUE :**

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES 2017 DU CONSEIL DE LA VILLE ET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

CONSEIL DE LA VILLE

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge, tenue le 7 novembre 2016, le conseil a adopté, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville qui auront lieu au cours de l'année 2017.

Ainsi, les séances ordinaires du conseil de la Ville de Rivière-Rouge auront lieu :

- le lundi 16 janvier 2017 à 19 h 30
- le lundi 6 février 2017 immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h 30
- le lundi 6 mars 2017 à 19 h 30
- le lundi 3 avril 2017 à 19 h 30
- le lundi 1^{er} mai 2017 immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h 30
- le lundi 5 juin 2017 à 19 h 30
- le mardi 4 juillet 2017 à 19 h 30
- le lundi 7 août 2017 à 19 h 30
- le mardi 5 septembre 2017 à 19 h 30
- le lundi 2 octobre 2017 à 19 h 30
- le mercredi 15 novembre 2017 immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h 30
- le lundi 4 décembre 2017 immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h 30

à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Lorsqu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'agglomération qui est fixée à 19 h 30 la même journée qu'une séance ordinaire du conseil de la Ville, la séance ordinaire du conseil de la Ville débutera immédiatement après la fin de cette séance extraordinaire du conseil d'agglomération.

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue le 7 novembre 2016, le conseil a adopté, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil d'agglomération qui auront lieu au cours de l'année 2017.

Ainsi, les séances ordinaires du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge auront lieu à 19 h 30 :

- le lundi 6 février 2017
- le lundi 1^{er} mai 2017
- le mercredi 15 novembre 2017
- le lundi 4 décembre 2017

à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 7^e JOUR DE DÉCEMBRE 2016

**Lise Cadieux
Greffière adjointe**